

**QUATRIEME RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES
DE LA COMMISSION AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET
DES PEUPLES**

du 25 mars 1991

Concernant la 8^e et 9^e session ordinaire à Banjul (octobre 1990)
et à Lagos (mars 1991)

RAPPORT

I. ORGANISATION DES TRAVAUX ET QUESTIONS DIVERSES	
A. Période couverte par le rapport	63
B. Etat des ratifications	63
C. Sessions et Ordres du jour	63
D. Composition et participation	63
E. Président, Vice-Président et Secrétaire	63
F. Adoption du Rapport d'activités	64
II. ACTIVITES D'ORDRE GENERAL DE LA COMMISSION	
Activités de promotion	
(a) Séminaires	64
(b) Publications	64
(c) Observateurs	64
III. RAPPORTS PERIODIQUES	64
IV. EXAMEN DES COMMUNICATION	
Activités de protection	64
V. PROCHAINES SESSIONS	64

ANNEXES

I. Etat des ratifications et adhésions de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples	65
II. Ordre du jour de la Huitième session ordinaire (8-21 octobre 1990)	66
III. Ordre du jour de la Neuvième session ordinaire (18-25 mars 1991)	67
IV. Liste des membres de la Commission	67
V. Liste des organisations jouissant du statut d'observateur auprès de la Commission	67

I. ORGANISATION DES TRAVAUX ET QUESTIONS DIVERSES

A. Période couverte par le rapport

1. Le troisième rapport a été adopté par la vingt-sixième session de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OUA par sa résolution AHG/198 (XXXVI). Le présent rapport, qui est le quatrième, porte sur les huitième et neuvième sessions ordinaires tenues respectivement à Banjul (Gambie) du 8 au 21 octobre 1990 et à Lagos (Nigéria) du 18 au 25 mars 1991.

B. Etat des ratifications

2. La liste des Etats qui ont ratifié la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples ou y ont adhéré figure en Annexe I de ce rapport (*infra* p. 65).

C. Sessions et Ordres du jour

3. La Commission s'est réunie en deux sessions ordinaires depuis que son troisième rapport d'activités a été adopté.

- La huitième session ordinaire s'est tenue à Banjul, en Gambie, du 8 au 21 octobre 1990.
- La neuvième session ordinaire s'est tenue à Lagos, Nigéria, du 18 au 25 mars 1991.

L'ordre du jour de chacune de ces sessions figure en Annexes II et III de ce rapport (*infra* pp. 66 f.).

D. Composition et participation

4. La composition de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples n'a pas connu de changement depuis le dernier rapport. La liste des membres de la Commission figure en Annexe IV de ce rapport (*infra* p. 67).

5. Présence aux sessions

– Neuf Commissaires ont participé à la huitième session, à savoir :

MM. Alioune Blondin BEYE;
Ali Mahmoud BUHEDMA;
Alexis GABOU;
Ibrahim BADAWI EL SHEIKH;
Robert Habesh KISANGA;
C.L.C. MUBANGA-CHIPOYA;
Moleleki D. MOKAMA;
Youssoupha NDIAYE;
U. Oji UMOZURIKE.

Deux Commissaires s'étaient excusés : MM. Sourahata B. Semega Janneh et Isaac Nguema.

– A la neuvième session, six Commissaires étaient présents :

MM. Ibrahim Badawi El Sheikh;
Robert H. Kisanga;
Sourahata B. Semega Janneh;
C.L.C. Mubanga-Chipoya;
Isaac Nguema et
U. O. Umozurike.

– Cinq Commissaires s'étaient excusés : MM. Alioune Blondin Beye, Ali M. Buhedma, Alexis Gabou, Moleleki D. Mokama et Youssoupha Ndiaye.

E. Président, Vice-Président et Secrétaire de la Commission

6. MM. U. O. Umzurike, Alexis Gabou et Ngabishema Mutsinzi continuent d'occuper respectivement les postes de Président, Vice-Président et Secrétaire de la Commission.

F. Adoption du Rapport d'activités

7. Le 25 mars 1991, la Commission a examiné et adopté son quatrième rapport d'activités.

II. ACTIVITES D'ORDRE GENERAL DE LA COMMISSION

Activités de Promotion

a) Séminaires

8. Conformément au Programme d'Action, les membres de la Commission ont pris part à des séminaires en Afrique et en Europe.

b) Publications

9. La Commission prépare actuellement le lancement de la première édition de sa propre publication : «La Revue Africaine des Droits de l'Homme et des des Peuples».

c) Observateurs

10. Aux termes des articles 76 et 77 de son Règlement intérieur, la Commission a accordé le statut d'observateur à un certain nombre d'organisations non-gouvernementales et intergouvernementales.

11. Les organisations qui bénéficient actuellement du statut d'observateur sont indiquées dans la liste qui figure à l'Annexe V à ce rapport (*infra* pp. 57 ff.).

III. RAPPORTS PERIODIQUES

12. A sa 9ème session, la Commission a examiné les rapports périodiques de la Grande Jamahiriya Arabe Libyenne Socialiste Populaire, de la Tunisie et du Rwanda. Ces rapports sont des documents accessibles au public. Ils sont disponibles au Secrétariat Permanent de la Commission.

IV. EXAMEN DES COMMUNICATIONS

Activités de protection

13. A sa 8ème session, la Commission a examiné 16 communications dirigées contre des Etats parties à la Charte et 6 nouvelles communications.

V. PROCHAINES SESSIONS

14. La Commission a décidé de tenir sa 10ème session ordinaire du 7 au 14 octobre 1991. Il a été demandé au Président d'explorer la possibilité de tenir cette 10ème session en Afrique australe.

**Liste des Etats Parties à la Charte Africaine des
Droits de l'Homme et des Peuples**

N°	Pays	Date de signature	Date de ratification / d'adhésion	Date de dépôt
1.	Algérie	10/04/86	01/03/87	20/03/87
2.	Angola			
3.	Bénin		20/01/86	25/02/86
4.	Botswana		17/07/86	22/07/86
5.	Burundi		28/07/89	30/08/89
6.	Burkina Faso	05/03/84	06/07/84	21/09/84
7.	Cameroun	23/07/87	20/06/89	18/09/89
8.	Cap Vert	31/03/86	02/06/87	06/08/87
9.	Comoros		01/06/86	18/07/86
10.	Congo	27/11/81	09/12/82	17/01/83
11.	Côte d'Ivoire			
12.	Djibouti			
13.	Egypte	16/11/81	20/03/84	03/04/84
14.	Ethiopie			
15.	Gabon	26/02/82	20/02/86	26/06/86
16.	Gambie	11/02/83	08/06/83	13/03/83
17.	Ghana		24/01/89	01/03/89
18.	Guinée	09/12/81	16/02/82	13/05/82
19.	Guinée-Bissau		04/12/85	06/03/86
20.	Guinée Equatoriale	18/08/86	07/04/86	18/08/86
21.	Kenya			
22.	Lesotho	07/03/84		
23.	Libéria	31/01/83	04/08/82	29/12/82
24.	Libye	30/05/85	19/07/86	26/03/87
25.	Madagascar			
26.	Malawi	23/02/90	17/02/89	23/02/90
27.	Mali	13/11/81	21/12/81	22/01/82
28.	Mauritanie	25/02/82	14/06/86	26/06/86
29.	Maurice			
30.	Mozambique		22/02/89	07/03/90
31.	Namibie			
32.	Niger	09/07/86	15/07/86	21/07/86
33.	Nigéria	31/08/82	22/06/83	22/07/83
34.	Ouganda	18/08/86	10/05/86	27/05/86
35.	Rép. Arabe Saharawi Démocratique	10/04/86	02/05/86	23/05/86
36.	Rép. Centrafricaine		26/04/86	27/07/86
37.	Rwanda	11/11/81	15/07/83	22/07/83
38.	Sao Tomé et Principe		23/05/86	28/07/86
39.	Sénégal	23/09/81	13/08/82	25/10/82
40.	Seychelles			
41.	Sierra Leone	27/08/81	21/09/83	27/01/84
42.	Somalie	26/02/82	31/07/85	20/03/86
43.	Soudan	03/09/82	18/02/86	11/03/86
44.	Swaziland			
45.	Tanzanie	31/05/82	18/02/84	09/03/84
46.	Tchad	29/05/86	09/10/86	11/11/86
47.	Togo	26/02/82	05/11/82	22/11/82
48.	Tunisie		16/03/83	22/04/83
49.	Zaire	23/07/87	20/07/87	28/07/87
50.	Zambie	17/01/83	19/01/84	02/02/84
51.	Zimbabwe	20/02/86	30/05/86	12/06/86

ANNEXE II

ORDRE DU JOUR DE LA HUITIEME SESSION
8-21 OCTOBRE 1990
(Banjul, Gambie)

1. Séance d'ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Organisation des travaux
 - a) Désignation du Rapporteur
 - b) Horaires de travail : matin : de 10 heures à 13 heures
après-midi : de 16 heures à 19 heures
4. Mesures prises pour l'application des recommandations et des décisions de la 7ème session
 - a) Rapport du Président
 - b) Rapport du Secrétaire
5. Examen du Rapport annuel de la Commission par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OUA
6. Rapport d'activités de l'OUA intéressant la Commission
 - a) Réfugiés
 - b) Activités culturelles
 - c) Activités économiques
7. Rapport d'activités des membres de la Commission pendant l'intersession
8. Examen des rapports périodiques nationaux
9. Organisation des activités de la Commission
 - a) Activités de protection
 - b) Activités de promotion
 - c) Rapport des consultants sur le programme d'activités
10. Convention de l'OUA sur les privilèges et immunités : privilèges et immunités des membres de la Commission
11. Observateurs
12. Examen du Règlement Intérieur
13. Questions diverses
14. Date, lieu et ordre du jour de la 9ème session
15. Adoption du Rapport
16. Communiqué final
17. Cérémonie de clôture

ANNEXE III

ORDRE DU JOUR DE LA 9ÈME SESSION ORDINAIRE

1. Cérémonie d'ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Organisation des travaux
 - a) Désignation du Rapporteur
 - b) Horaires de travail
4. Adoption du Rapport de la 8ème session
5. Question découlant de la dernière session
 - a) Rapport du Président
 - b) Rapport du Secrétaire
 - c) Rapports des membres de la Commission
6. Rapport sur les activités de l'OUA intéressant la Commission
7. Question des observateurs
8. Projet de budget annuel
9. Examen du Règlement intérieur
10. Organisation des activités de la Commission
 - a) Activités de protection
 - b) Activités de promotion
11. Examen des rapports périodiques nationaux
12. Rapport des consultants sur le programme d'activités
13. Questions diverses
14. Date, lieu et ordre du jour de la 10ème session
15. Adoption du Rapport de la 9ème session
16. Adoption du Rapport annuel
17. Communiqué final
18. Cérémonie de clôture

ANNEXE IV

LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION

1. Prof. U. Oji Umozurike, Président
2. Alexis Gabou, Vice-Président
3. Alioune Blondin Bèye, Membre
4. Ali Mahmoud Buhedma, Membre
5. Dr. Ibrahim Ali Badawi El Sheikh, Membre
6. Sourahata Baboucar Semega Janneh, Membre
7. Justice Robert Habesh Kisanga, Membre
8. Molelekit D, Mokama, Membre
9. C.L.C. Mubanga-Chipoya, Membre
10. Youssoupha Ndiaye, Membre
11. Isaac Nguema, Membre

Secrétaire de la Commission : Ngabishema Mutsinzi

ANNEXE V

Liste des organisations jouissant du statut d'observateur auprès de la Commission
(cf. *supra* pp. 57-61).